

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du Lundi 20 Mars 2023

Date de la convocation : 14 Mars 2023

Date d'affichage du P.V. : 29 Mars 2023

Nombre de membres afférents au Conseil municipal : 15
Nombre de membres en exercice : 15
Nombre de votants : 12 (dont 1 pouvoir)

Membres en exercice : M. CUVILLIER Guillaume ; Mme DIZENGREMEL Joëlle ; M. CAZIN Julien ; M. LEROY Alexandre ; M. MERLUZZI Nicolas ; M. RYNGAERT Jean-Michel ; Mme ADELINIE Julie ; Mme MATIFAS Amélie, M. GARNIER Jacques ; Mme PÉRONNE Michèle ; Mme GARNIER Martine ; M. BERTRAND Hervé ;

M. WURMSER Marc ; Mme GALAND-ALEXANDRE Céline ; Mme BERTRAND Adeline

Absents excusés : M. GARNIER Jacques (donne pouvoir à Mme GARNIER Martine) ; Mme MATIFAS Amélie

Absents non excusés : M. MERLUZZI Nicolas ; M. RYNGAERT Jean-Michel

Secrétaire de séance : Mme GARNIER Martine

L'an deux mille vingt-trois, le lundi vingt à vingt heures, le Conseil municipal de la commune d'Oresmaux, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame PÉRONNE Michèle, Maire.

OBJET : AFFECCATION DU RÉSULTAT DE L'ASSAINISSEMENT 2022

Le Conseil municipal, après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2022, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2022, constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

	Résultat CA 2021	Affectation du résultat 2021	Résultat de l'exercice 2022	Restes à réaliser	Solde des restes à réaliser	Besoin de financement à prendre en compte
INVEST	-13 470.62 €		-25 939.80 €	116 000.00 € 95 510.00 €	20 490.00 €	-18 920.42 €
EXPLOIT	14 320.77 €	13 470.62 €	37 197.44 €			38 047.59 €

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement ;

Le conseil décide, à l'unanimité des membres présents, d'affecter le résultat comme suit :

Excédent de fonctionnement global cumulé au 31 décembre 2022	38 047.59 €
Affectation obligatoire	
A la couverture d'autofinancement : virement prévu au BP (c/ 1068)	18 920.42 €
Solde disponible affecté comme suit	
Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)	
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	19 127.17 €
Total affecté c/ 1068	18 920.42 €
Déficit global cumulé au 31 décembre 2022	0.00 €
Déficit à reporter (ligne 002) en dépenses de fonctionnement	
Ligne 001 : solde d'exécution de la section d'investissement reporté	-39 410.42 €
Ligne 002 : résultat de fonctionnement reporté	19 127.17 €

Certifié exécutoire après publication
ou notification du
et transmission en préfecture du

Pour extrait conforme,

